

# **COMMISSION ARBITRES**

MARDI 9 janvier à 18h30

# Procès-Verbal N°637

**Président : SABATINO Joseph** 

Présents: KODJADJANIAN Jean-Marie, LALO Aboubakar, VAGNEUX Luc,

CARRETERO Christophe, SAINT ALBIN Laurent, AKYUREK Mustafa, TREVISAN Ludovic, FERNANDES, Carlos THEVENIN

Cyril, CUSANNO Stephane.

Le Président et l'ensemble des membres de la CDA souhaitent à tous les arbitres une excellente année 2024.

### **INFORMATION:**

Le questionnaire de Noel vous a été envoyé le Vendredi 05 janvier pour un retour au plus tard le Vendredi 02 Février 2024 à minuit.

#### **NOTE AUX CLUBS**

Suite aux nombreuses absences d'arbitres dues à l'impraticabilité des terrains et aux inversions des matchs, en plus d'informer les instances du District, il faut impérativement appeler les arbitres dont les coordonnées peuvent être consultables sur FootClubs.

La Commission Départementale des Arbitres et l'UNAF Isère ont le plaisir de convier les arbitres convoqués le jeudi 8 Février 2024 à 19h00 au siège du District de l'Isère de Football, 2 bis rue Pierre de Coubertin à Sassenage, pour la remise des écussons.

La Commission des Arbitres demande à certains arbitres d'être présents pour 18h00 et ce, pour effectuer le Module 8 de la formation initiale d'arbitres.

Un mail personnalisé vous a été envoyé en guise de convocation.

Les arbitres indisponibles de dernière minute doivent prévenir leur désignateur par SMS, Mail, Téléphone, mais également la saisir sur leur compte FFF

#### **RAPPEL**

## **DATES FORMATIONS FIA**

PROCHAINE FIA prévue les 3 – 10 – 17 février 2024 au District de l'Isère à Sassenage (dernières FIA de la saison).

FMI et FA: le 24 février au District à Sassenage

#### **OBSERVATIONS TUTORATS**

**Concerne les arbitres D1- D2** : ceux-ci doivent accomplir 2 observations ou 1 tutorat (4 rencontres jeunes 80 € ) bonus -malus = 0

Si non effectués = malus de -0,3

Si 1 autre tutorat (4 rencontres jeunes 80 €) de plus = bonus + 0.3

Si 1 autre tutorat (4 rencontres jeunes 80€) supplémentaire, aucun bonus en plus et n'influe pas le classement des arbitres.

 RESPONSABLE TUTORATS: SAINT ALBIN Laurent. Merci de prendre en compte le mail pour les tutorats: <u>tutorat.arbitres38@gmail.com</u>
 Les arbitres intéressés par le tutorat sont priés de s'inscrire à l'adresse mail ci-

#### RAPPORTS TUTORATS

GENEVEY par BRIOUA 2/4 GUINAND par BESSENAY 4/4. VERCELLY par FERNANDES 2/4

**RAPPEL**: Pour un meilleur suivi du tutorat, les rapports des matchs doivent être fournis <u>avant **MARDI** suivant le jour de la rencontre</u>.

## **COURRIERS CLUBS** .

dessus.

Demande d'arbitres

USBD - Match SAINT QUENTIN FALLAVIER 2 / USBD du 04 février 2024...

Vinay Chatte 2 - D 5 poule B pour le samedi 20 janvier à 20 h

ENTENTE FOOT ETANGS 1 : ENTENTE FOOT ETANGS 1 - BEAUVOIR US 1 - D4 du 4 février 2024.

Transmis au désignateur et satisfaction vous sera donnée dans la mesure de nos possibilités.

#### **COURRIERS ARBITRES.**

Ahmed Hammedi. Lu et noté.

Président Joseph Sabatino Secrétaire de rédaction LALO Aboubakar

# ATTENTION LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.